

Dimitra Kolonia

LE passeur n'existe pas *

J'ai rêvé d'être passeur. Au tout début de mon analyse, les tout premiers mois, alors que je ne savais même pas ce qu'était une analyse, j'ai fait le rêve que j'étais passeur.

Si j'en parle aujourd'hui, c'est pour dire que pour moi la question de l'analyse, celle de la passe et celle de l'École étaient liées d'emblée. Elles allaient ensemble. Sans que je sache pourquoi. D'ailleurs, j'ai réalisé en écrivant ces lignes que je n'ai jamais pensé à interroger ce lien. Ce n'était pas un choix à l'époque, je ne l'avais pas décidé, mais ça allait de soi.

Des années plus tard, le fameux appel est arrivé. Je n'étais pas surprise. Non pas parce que mon analyste me l'avait annoncé. Mais pour deux raisons. La première était que je sentais que j'étais à la fin de la fin de l'analyse. Et que... si ce n'était pas maintenant, ce ne serait jamais ! Et puis je savais que mon analyste désignait des passeurs. Donc, déduction logique faite, j'avais décidé que j'étais désignée passeur, et comme le coup de fil n'arrivait pas, alors que c'était le moment bien sûr, j'avais décidé aussi que je ne serais pas tirée au sort. J'avais décidé beaucoup de choses !

Pourtant, la surprise, nous aurions pu l'imaginer. Et j'aurais pu la ressentir aussi. Comme un effet à l'envers ; pensant que je ne serais pas tirée au sort, je suis surprise parce que justement je l'ai été. Ce ne fut pas le cas. Si ce premier coup de fil n'a pas eu d'effet de surprise, il m'a fait sourire. Il m'a fait sourire, car je reconnaissais un certain fonctionnement qui était loin d'être nouveau pour moi.

J'ai été tirée au sort trois fois et j'ai entendu trois passants. Entre la première et la troisième passe, du temps s'est écoulé. Et depuis la troisième passe, aussi. Donc, je suis dans l'après-coup de cette fonction, ce qui permet, peut-être, de penser autrement cette expérience.

Cet après-coup peut éclaircir aussi un autre temps, celui dans lequel je me trouvais, dans mon analyse propre, au moment où j'ai reçu le premier coup de fil. Ce temps logique, je crois, n'est pas sans lien avec ma position

dans le dispositif. Mais je pense que c'est le cas pour tous, d'une manière ou d'une autre.

Quelques mois après le coup de fil du premier passant, j'avais fini mon analyse. Il est arrivé que j'ai rencontré les cartels de la passe après la fin de mon analyse, à trois moments différents. Je parle donc aujourd'hui avec un certain recul non seulement quant à ma fonction de passeur, mais aussi quant à mon analyse, en reprenant ainsi dans mon élaboration des éléments que je n'avais pas à ma disposition sur le moment – au moins pour les deux premières passes, dont j'ai entendu le témoignage de passants en étant encore analysante et passeur.

Mon texte ne sera pas un récit qui se développera à partir d'un fil conducteur. J'aimerais plutôt soumettre à la discussion des points différents qui ont émergé dans ma rencontre, en tant que passeur, avec le dispositif de la passe et dont j'ai l'occasion de parler pour la première fois.

Je propose une lecture de ma fonction de passeur en deux temps. Le premier concerne le temps réel, le temps même où j'ai été passeur. Le deuxième sera davantage une lecture dans l'après-coup de cette fonction. Dans un troisième temps, j'aimerais parler de ma rencontre avec les cartels et le dispositif.

1^{er} temps : LE passeur n'existe pas

Dans ce temps où j'ai été passeur, il m'est arrivé d'échanger, amicalement, avec des collègues analystes sur ce dispositif. Deux points avaient attiré mon attention.

Le premier que j'aimerais aborder est celui auquel je tiens le plus. Il m'est arrivé que des collègues me demandent si j'avais eu des effets dus au fait que je sois passeur. Cette question, bien que non systématique, a été suffisamment réitérée pour qu'elle m'interpelle.

Non, je n'ai eu aucun effet subjectif. Rien qui a changé ou contribué à la trajectoire de mon analyse ou est apparu dans un autre contexte. J'ai même senti, une fois, l'insistance de quelqu'un à trouver un effet là où il n'y en avait aucun pour moi, car il s'agissait de quelque chose déjà identifié en analyse. Alors, y aurait-il un imaginaire autour de cette fonction et l'attente d'un effet *ad hoc* ? Chaque passe est différente, chaque passant, chaque passeur, chaque cartel de la passe. Si des effets sont sans doute possibles, j'ai été amenée à constater, par ma propre expérience, qu'ils ne sont pour autant ni automatiques, ni obligatoires pour tout passeur qui occupe cette fonction.

Je suis donc doublement contente de parler de cette expérience, car, justement, il me semble que ce n'est pas parce que je n'ai pas eu d'effets subjectifs qu'il n'y a rien à dire ou à penser sur cette expérience. Au moins, c'est mon pari. Ne serait-ce pas, justement, une distinction à faire entre le sujet et la fonction qu'il occupe dans le dispositif ? Entre le sujet qui parle entre autres des éventuels effets subjectifs dans son analyse et le passeur qui participe à un savoir au sein d'une école d'analyse ?

Dans ce sens, et j'ouvre une parenthèse, je dirais dans l'après-coup que ce qui me semble intéressant pour la communauté (en dehors du cadre propre du dispositif de la passe : passant, passeur, cartel de la passe), quand il y a un témoignage de l'expérience analytique, ce n'est pas tant le détail ou le contenu des paroles entendues du passant, par exemple, mais ce qu'on a tiré de ces effets, de ces paroles, ce qu'on a tiré de l'expérience d'une analyse. Autrement dit, comment à partir du particulier nous pouvons aller vers un gain épistémique qui concerne le collectif, la communauté.

Le deuxième point que je soumetts à la discussion concerne une certaine position que nous pouvons attribuer aux passeurs, notamment dans le fait qu'« ils ne s'autorisent pas à poser des questions aux passants », ou qu'il y a une certaine « inhibition » à le faire.

J'ai été particulièrement sensible à ces propos, qui m'ont même fait vaciller : j'avais entendu le deuxième passant mais j'en étais encore avant le témoignage devant le cartel de la passe. Avais-je manqué à ma fonction ? Et par conséquent, risquais-je de manquer devant le cartel ? Devais-je rappeler le passant pour le revoir, étant donné que j'avais laissé de côté délibérément certaines questions qui restaient sans réponse pour moi ?

Délibérément. Que valait ce délibérément ? Ne pas poser systématiquement des questions qui émergeaient dans le récit du passant, en laissant ainsi des trous, ce fut un choix. Je ne me reconnaissais pas dans la position de « ne pas s'autoriser ». Mais sous la pression de la responsabilité, j'ai mis en doute cette position qui était la mienne et qui reposait sur l'idée que certains liens faits au cours d'une analyse seraient transmis à l'initiative du passant, sans avoir à les questionner si ce dernier ne le faisait pas spontanément.

Cette attente était-elle justifiée ? Était-ce plutôt une position très exigeante ? Peut-être une position qui « déshonorait » la passe ? Je ne saurais pas répondre aujourd'hui.

Mais si je n'ai pas posé certaines questions, une position a pu être interrogée aux trois passes, une position qu'il me paraissait important de

transmettre au cartel. Avec ce point, que je vais reprendre par la suite, je passe au deuxième temps de la lecture de ma fonction de passeur.

2^e temps : l'après-coup

Depuis le temps que mon analyse s'est terminée et plus tard ma fonction de passeur aussi, j'ai pensé à ces deux moments, parallèles pendant quelques mois. Voici ce que je pourrais en dire aujourd'hui.

J'ai reçu le premier coup de fil quelques mois après le franchissement d'une étape décisive de mon analyse. Je ne sais pas si ce moment correspond aussi à ma désignation de passeur. Cette étape décisive était que, à la suite de plusieurs mois d'oscillation, la certitude d'une certaine optique était irrémédiablement touchée. Cette optique n'était autre que celle de mon fantasme, qui perdait toute sa valeur absolue de vérité, je pourrais dire, toute sa « vraie réalité ».

Ma fonction de passeur était parallèle à mes propres interrogations d'analysante des derniers mois de mon analyse. Ainsi, et dans l'après-coup, je crois que ce fut une occasion d'interroger chez les passants ce qui avait traversé comme fil et interrogation cette période de mon analyse.

Tout d'abord, cette interrogation, présente aux trois passes, et je reprends ainsi le point laissé en suspens, concernait le rapport du passant à sa jouissance. J'ai réalisé dans l'après-coup que, sans le penser ou l'avoir décidé au préalable, j'ai interrogé ce rapport à chaque passe. Ce rapport d'un sujet à sa jouissance fut d'abord pour moi une interrogation, voire un point aveugle, dans la dernière étape à franchir de mon analyse. Mais il est aussi la boussole que je garde dorénavant pour m'orienter dans ma pratique. J'ai réalisé après coup que c'est ce qui a guidé aussi mon entendement de passeur tout au long des trois passes.

Ensuite, en occupant cette place, je me suis retrouvée seule responsable de mon écoute, de ma position, mais en devant rendre compte de cela, par le biais de ma transmission aux cartels, à l'École. Je ne sais pas si ce fut la première fois, mais j'ai réalisé pour la première fois que je fonctionnais d'une position où la séparation avec l'Autre se mettait en jeu, voire se vérifiait.

À la suite des échanges qui ont fait vaciller, à la deuxième passe, mon choix de ne pas poser certaines questions, j'ai opté pour suivre ma position, que j'estimais juste. Une position plutôt inconfortable vis-à-vis aussi du cartel, car je ne pourrais pas répondre à des questions qui, estimais-je, attendaient réponse. J'ouvre une parenthèse pour dire que je ne parle pas du cas de figure où le cartel pose des questions que nous n'avons pas pensé poser au passant.

Pour revenir à mon propos, ce que j'aimerais souligner n'est pas la justesse du choix, de la position, mais la possibilité de faire un choix, avec ses conséquences, en se fiant à son propre parcours, et non plus à la parole de l'autre. Autrement dit, s'autoriser sans se soumettre à une garantie illusoire d'un Autre qui n'existe pas. Bien que tout au long d'une analyse un travail de séparation s'effectue, c'est à la fin que cette séparation d'avec l'Autre, me semble-t-il, est opérée d'une manière irréversible. Ce vacillement et son issue, je crois que c'était une mise en scène de cette séparation effectuée.

3^e temps : le dispositif

Tout d'abord, je garde un souvenir très riche de ma rencontre avec les trois cartels de passe. J'ai rencontré des analystes qui m'ont appris beaucoup avec leurs questions... même si je n'avais pas toujours la réponse à leur donner ! J'ai senti les trois fois que, derrière les questions du cartel, il y avait une orientation, une recherche et la construction de la logique de la cure.

J'ai été amenée à penser qu'au fond, le « bien dire » qu'on attend des passeurs concerne tout le dispositif. Le bien dire et une position éthique, je les ai trouvés aux cartels de la passe. Je le considère comme un enseignement. Et c'est pour cela que j'aimerais garder ouverte cette question : qu'est-ce qu'on dit et, d'une manière plus générale, quelle position les membres du cartel peuvent-ils avoir en la présence du passeur ?

Ensuite, ma rencontre avec le dispositif, les passants, les cartels, sa dimension internationale, l'engagement et la mobilisation que cela engage pour la communauté, l'importance et les enjeux d'un tel dispositif m'ont permis de répondre à une question que je me posais bien avant cette expérience. Je me demandais si un analyste pourrait désigner passeur, pour le mobiliser, un analysant qui se trouve dans... une mauvaise passe dans son analyse.

Avec le recul, aussi bien de ma fonction de passeur que de mon expérience d'analysante, je serai amenée à supposer que, lors de la désignation, la charge de l'analyste porterait plutôt sur la passe que sur l'impasse.

Un dernier point que j'aimerais évoquer concerne la question d'informer ou non le passeur de sa désignation. Je ne saurais pas y répondre. Cependant, je vois deux éléments intéressants dans cet acte de désigner sans prévenir ¹, que je sou mets à notre discussion.


Tout d'abord, l'appel du passant au passeur introduit, me semble-t-il, un intéressant jeu des temps logiques, qui n'est pas sans nous rappeler l'inconscient et la dimension de l'après-coup. Le temps du coup de fil, alors qu'il semble être le premier pour le passeur, en réalité est le deuxième, car


il introduit la dimension d'un autre temps logique préalable, celui de la désignation, voire un troisième qui serait celui que l'analysant franchit dans sa cure, et qui amènerait l'analyste à le désigner comme passeur.

Ce jeu de temps logiques est en lien avec un autre élément auquel j'accorde beaucoup d'importance. Ne pas prévenir un passeur ne voudrait-il pas dire que ce dernier, s'il n'est pas tiré au sort, ne saura jamais qu'il a été désigné ? Dans la même logique, un passeur tiré au sort ne peut pas savoir vraiment le moment où son analyste l'a désigné. Est-ce que prévenir l'analysant serait une interprétation ? Dans ce cas, quel statut pourrions-nous accorder à cette interprétation et quelle serait sa visée ?

Ne pas savoir, ce trou dans le savoir, implique une dimension de perte, qui est ce vers quoi nous conduit constamment une analyse. Prévenir, ne serait-ce pas aller à l'encontre de cette logique ? Et pourquoi ne pas rester avec un « je ne saurai jamais » ? Ce ne serait certes pas le dernier...

Mots-clés : effet subjectif, inhibition du passeur, témoignage, dispositif de la passe.

*  Intervention faite à Milan le 19 mai 2018 et revue pour le *Mensuel*.

1.  Y aurait-il une « courtoisie » à faire pour les passeurs désignés qui ne fréquentent pas l'École et plus généralement la communauté analytique en dehors de leurs propres cures ? « Il en résulte qu'en principe l'AE pourrait se dispenser d'informer la personne qu'il juge propre à servir de passeur, qu'il la propose pour cette charge. Le faire ne relève que de la courtoisie et l'élu garde le droit d'en décliner l'honneur » (« Communiqué du jury d'agrément à tous les membres de l'École » [1969]).